

ABONNEMENT.

Par an... 30 fr.
Par six mois... 16
Par trois mois... 9
Poste:
Par an... 35 fr.
Par six mois... 19
Par trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 JUILLET

COMITÉ CONSERVATEUR DE Maine-et-Loire.

Le Comité conservateur a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage. Les Bureaux sont ouverts dès à présent de midi à 3 heures. Pendant la période électorale, ils le seront en permanence.

AU PALAIS-BOURBON

Séance d'hier mardi. — C'est devant une salle comble que M. Jules Ferry monte à la tribune pour fournir les explications qu'il a annoncées hier sur sa politique coloniale. L'orateur est insinuant quoique affectant une certaine fierté. L'ancien président du conseil remercie la Chambre d'avoir bien voulu, sur sa demande, renvoyer à aujourd'hui la suite du débat. Il fait appel à la courtoisie de ses collègues.

Puis, embouchant la trompette, il félicite le cabinet actuel de n'avoir pas renié la politique du cabinet précédent.

Le centre applaudit à outrance.

Pour chauffer cet enthousiasme, M. Jules Ferry affirme que la majorité n'a pas à cacher son drapeau dans sa poche, qu'elle peut se présenter, le front haut, devant le pays. (Nouveaux applaudissements.)

Il cherche à définir sa politique coloniale qui n'est pas une politique de « paladins déchaînés », mais une politique prudente et sage.

Et, il partage d'une façon lamentable.

Il se réfugie derrière M. Rouvier, dont il interprète certaines déclarations. Il n'est pas vrai que la politique de l'ancien cabinet ait été le jeu du hasard; elle a cherché à tirer parti des événements, ce qui est bien différent. (Rires à droite et à l'extrême gauche.)

Puis revient la ritournelle sur l'honneur du drapeau et la dignité de la France, avec accompagnement d'applaudissements au centre.

Quant aux expéditions entreprises, elles n'ont pas été préméditées, mais elles étaient nécessaires. D'ailleurs, à quels merveilleux résultats n'ont-elles pas abouti? Quelle nation ne s'estimerait pas heureuse de posséder le Tonkin? Et qui oserait soutenir que Madagascar n'est pas un paradis terrestre?

M. Jules Ferry se félicite de se voir en communion d'idées avec le gouvernement actuel. M. Brisson se cache le nez dans ses mains. M. Campenon s'agite sur son banc. Et, comme quelques voix protestent contre l'affirmation de l'ex-ministre, celui-ci invoque la déclaration faite hier par M. de Freycinet. Le centre applaudit.

M. Jules Ferry se propose de démontrer que son entreprise d'expansion coloniale répond à un triple besoin économique, humanitaire et politique.

En ce moment quelques exclamations se font entendre. L'orateur ramasse son dossier et fait mine d'abandonner la tribune. Le centre applaudit, tandis que la droite fait entendre des rires ironiques.

Mais M. Jules Ferry se ravise. Il reprend sa difficile démonstration. A la France il faut, dit-il, des débouchés.

Une voix à l'extrême gauche. — Pour les autres!

De plus en plus irritable, M. Ferry fait un geste d'impatience. Puis il s'évertue à prouver — contrairement à toutes les statistiques — que les colonies françaises ne servent pas de débouchés, surtout au commerce étranger.

Les efforts auxquels il se livre sont, paraît-il, des plus fatigants, car il est bientôt obligé de solliciter un moment de repos.

La séance est suspendue. Il est 3 heures 40 minutes.

A 4 heures, reprise de la séance.

M. Jules Ferry continue son discours et sa démonstration relative à la nécessité de nouveaux débouchés commerciaux. Il paraît que le Tonkin est destiné à remplacer

pour notre commerce les marchés européens et américains!

L'orateur dit que la politique coloniale, à la condition d'être conduite avec sagesse...

Il est interrompu par les exclamations ironiques de la droite et de l'extrême gauche.

Des interruptions sont échangées entre M. Jules Ferry et quelques députés.

Lâchant alors le Tonkin, il se rabat sur Madagascar pour affirmer que l'expédition de l'île africaine est le caractère de la politique coloniale acceptée par le précédent ministère.

Puis il rappelle les oppositions, les critiques, les blâmes dont fut autrefois l'objet l'expédition d'Alger; comme si l'on pouvait comparer des temps, des situations et des expéditions absolument dissemblables.

M. Ferry déclare que sa politique coloniale a un but humanitaire, déclaration dont les familles de nos soldats morts au Tonkin apprécieront certainement la haute convenance.

Le sang de nos soldats devrait vous étouffer! crie M. de Baudry-d'Asson.

Le député royaliste est rappelé à l'ordre.

M. Ferry dit que parce que la France a été vaincue en 1870-1871, ce n'est pas une raison pour la condamner à l'immobilité (Vifs applaudissements sur les bancs opportunistes), à l'abdication. (Nouveaux applaudissements.)

La France doit avoir une politique coloniale aussi bien qu'une politique européenne. Il faut des colonies pour notre marine.

— Demandez à M. l'amiral Galiberti s'écrie M. Paul de Cassagnac.

Ce n'est pas, ajoute M. Jules Ferry, dans la Méditerranée ni dans l'Océan que nos flottes protégeront le mieux les côtes françaises.

— C'est dans les Vosges? demande ironiquement M. de Baudry-d'Asson.

Les nations, poursuit M. Jules Ferry, ne sont pas grandes par leur rayonnement pacifique.

Elles sont grandes par l'activité qu'elles

dévoient. (Vives interruptions à droite et à l'extrême gauche.)

Allez devant le corps électoral avec confiance, dites-lui franchement ce que vous avez fait, ne plaidez pas les circonstances atténuantes. (Rires ironiques dans l'opposition.)

Le pays ne veut pas d'une politique de pot-au-feu.

Le parti républicain a montré dans toutes ses entreprises qu'il est animé du soin des intérêts de la France. Soyez tranquilles, la France n'a jamais tenu rigueur à ceux qui ont témoigné qu'ils n'ont jamais voulu que sa grandeur morale, intellectuelle et matérielle.

Sur cette phrase mensongère mais ronflante, M. Jules Ferry quitte la tribune salué par une triple salve d'applaudissements.

Il regagne son banc en recueillant des poignées de main sur son passage.

Un véritable triomphe, qui s'explique par cette considération qu'en plaçant sa propre cause l'ancien président du conseil a plaidé celle de son ancienne majorité.

M. Verhes succède à M. Ferry. Ce grotesque prononce un petit discours étouffé. Il obtient un grand succès d'hilarité.

Sur la demande de M. Clémenceau, la suite du débat est renvoyée à la prochaine séance, qui est fixée à jeudi.

La Chambre se sépare à 5 h. 45.

LA LUTTE ÉLECTORALE

Le Sénat républicain avait invalidé les élections sénatoriales du Finistère; il avait nommé une commission, qui, sous prétexte d'enquête, avait parcouru le département, provoquant les dénonciations, essayant l'intimidation, organisant la candidature officielle.

Et le résultat?

Eh! bien, le résultat, c'est la réélection avec le même chiffre de voix des candidats monarchistes.

Les électeurs, menacés dans leur indépendance, outragés dans leurs convictions, ont

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

DEUXIÈME PARTIE

III. — DEUX RIVALES
Il ne pouvait être question pour Clémence de repartir le soir même; indépendamment de tout, elle continuait fort avant dans la soirée, il était impossible à une jeune femme, étrangère au pays et connaissant à peine la route qu'elle avait de la nuit; et, pour rien au monde, elle n'aurait accepté la compagnie d'Hermann, qui ne pouvait manquer de s'offrir pour lui servir d'escorte.

Il fallait donc, malgré les inquiétudes qu'elle ressentait chez le vieux Jérémie, accepter l'espérance de la nuit.

Et ce fut avec une joie presque enfantine que la jeune femme, isolée depuis de si longs jours, s'assit à une table amie, entre tante Victorine et M. Schull. Elle s'étonna de n'y point voir apparaître Marthe, la douce folie ne lui paraissant point de nature à s'écarter de la vie de famille; mais elle n'eut pas le temps d'en témoigner.

La soirée s'écoula donc triste et même un peu froide, malgré tout l'intérêt que Clémence portait à ses hôtes, et toute la bonne volonté de ceux-ci pour la bien recevoir et lui témoigner leur reconnaissance.

L'heure de se retirer était arrivée.

— Je vais vous donner la chambre de mon neveu, dit M^{lle} Ollwiller en souriant à la jeune femme; c'est la seule qui soit toujours prête à recevoir un hôte, et je suis certaine que vous vous y trouverez aussi bien que cela est possible, dans une vieille demeure comme la nôtre.

Clémence tendit la main à la vieille fille, et elles se dirigèrent ensemble vers le gîte offert à la visiteuse.

C'était la seconde fois, depuis un mois, que M^{lle} Sauvatre allait prendre possession de la chambre d'un étranger, dont elle allait pouvoir juger le caractère et les habitudes par l'examen des choses qui l'avaient entouré.

Seulement, il n'y avait ici, pour elle, aucun intérêt à cet examen auquel elle ne pensait même pas.

Elle fut néanmoins frappée par l'aspect de la chambre dans laquelle elle venait d'entrer, et une sorte d'admiration et de respect instinctifs entrèrent dans son esprit pour celui qui en était le possesseur.

Quelle que fussent son âge et sa position, ce dont

elle n'avait nul souci, c'était, à coup sûr, un homme de valeur et d'un goût artistique sûr et éclairé.

Une haute bibliothèque en bois noir toute remplie de livres qui avaient servi; des étagères multipliées, sur lesquelles s'apercevaient, parmi des objets d'art, toutes les choses qui donnent de l'agrément à la satisfaction des besoins sans cesse renouvelés de la vie quotidienne; quelques peintures, sobrement et artistiquement éparpillées; un je ne sais quoi enfin de confortable, d'heureux et d'intelligent qui parlait autant au cœur qu'à l'imagination; tout cela fit naître dans l'esprit de M^{lle} Sauvatre cette simple et naïve réflexion:

— C'est ainsi que j'aurais aimé, là-bas, à trouver la chambre de mon mari.

— Vous pouvez fourrager parmi les livres, si cela vous convient, dit tante Victorine qui avait vu les yeux de la jeune femme errer avec intérêt sur la bibliothèque; Henri n'est jamais plus content que lorsqu'il peut se servir de ses trésors, comme il les appelle, pour les offrir à l'utilité ou à l'agrément de ceux qui l'approchent.

— Je vous remercie, mademoiselle, ce serait avec grand plaisir, en effet, que j'userais de la permission que vous m'accordez; mais il est déjà tard, et je dois partir demain matin à la première heure. Je vous demande donc la permission de vous faire, dès ce soir, mes adieux, au moins pour quelques jours.

Et en disant ces mots, M^{lle} Sauvatre s'avança cordialement vers Victorine.

Celle-ci lui tendit les bras, et l'embrassa avec affection.

— Vous n'êtes plus tout à fait une étrangère pour moi, ma chère enfant, lui dit-elle avec émotion, laissez-moi vous le dire et vous demander quel est le nom que je dois inscrire dans mon cœur à côté de ceux que j'aime?

La jeune femme eut un tressaillement nerveux qui n'échappa point à M^{lle} Ollwiller.

Cette simple question, si naturelle et que pourtant elle n'avait point prévue, la troublait beaucoup plus que n'eussent pu le faire les événements les plus désagréables.

Cependant elle pensa, tout à coup, qu'elle n'avait fait connaître à Jérémie que son nom de baptême, et que ce nom pouvait, à la rigueur, satisfaire les curiosités les plus exigeantes.

— On m'appelle M^{lle} Clémence, répondit-elle après les quelques secondes d'hésitation qu'il lui avait fallu pour réfléchir. Ce nom est bien simple; mais il a toujours été si honorablement porté que vous comprendrez, n'est-ce pas, que vous ne devriez pas m'en demander un autre, jusqu'à ce que je vous le dise moi-même.

— Eh bien, madame Clémence, laissez-moi vous embrasser encore, et vous souhaiter, sous notre toit, le meilleur repos qu'il soit possible de goûter.

répondit au coup de force de la majorité républicaine du Sénat en renommant les honorables candidats qu'ils avaient élus au mois de janvier dernier.

L'invalidation systématique, inspirée par l'esprit sectaire qui anime les républicains, ne provoque dans l'esprit des électeurs qu'un sentiment de révolte contre ses auteurs.

Le corps électoral ne se laisse plus intimider par les menaces, il a la volonté de faire respecter ses verdicts, et ce n'est pas une troupe d'enquêteurs remplissant l'office de juges d'instruction et venant paraître aux frais des contribuables dans les départements que l'on veut effrayer, qui modifiera l'opinion publique.

Ce sont des procédés qui ont pu exercer une certaine influence au lendemain de la défaite des conservateurs en 1877, mais ces procédés sont usés autant que les républicains sont discrédités.

On sait ce que valent ces hommes qui se posent en défenseurs de la liberté des électeurs et n'épargnent aucune manœuvre pour dénaturer le sens et falsifier le résultat des élections.

Le vote de dimanche permet aux républicains de prévoir ce qui les attend s'ils se permettent, abusant de leur nombre, d'invalidier les élus conservateurs que les départements enverront siéger à la prochaine Chambre.

Les renseignements qui nous parviennent sur l'organisation des forces conservatrices en vue de la prochaine lutte, témoignent, dans la presque unanimité des départements, d'une entente à peu près complète entre tous les adversaires du régime néfaste que nous subissons.

La paix pire que la guerre.

La situation au Tonkin aussi bien que dans l'Annam est peut-être plus dangereuse qu'avant la signature du traité de paix.

A un ennemi à peu près régulier a succédé un ennemi absolument irrégulier, qu'on battra presque toujours, mais qu'on ne parviendra jamais à détruire. De telle sorte que nous serons contraints de maintenir constamment là-bas une armée à l'état expectant, exposée bien plus à l'influence terrible du climat qu'au feu des rebelles, et qui est fatalement destinée à disparaître si l'on ne comble pas sans cesse les vides que la maladie y creusera sans trêve.

Ce n'est donc pas sans une vive inquiétude que l'on envisage la nécessité qui s'impose d'occuper ce pays meurtrier avec des forces plus considérables que quand il s'agissait de conquérir, les unes après les autres, les places fortes défendues par les Chinois. On peut dire avec certitude que l'occupation sera bien pire que la guerre. Elle nous coûtera plus d'argent et plus d'hommes. Et cela attestera par surcroît l'immense folie de nos gouvernants, qui nous ont engagés dans l'aventure sans en calculer les suites et sans en envisager les conséquences.

Et tante Victorine, qui avait déjà pris le chemin de la porte, disparut doucement aux yeux de la jeune femme émue et reconnaissante...

Clémence dormait depuis une heure à peine, car les réflexions de son esprit, un peu surexcité, l'avaient longtemps empêchée de reposer, lorsqu'elle fut éveillée, presque en sursaut, par un bruit insolite et continu, qui paraissait d'une porte de communication donnant de la chambre qu'elle habitait dans une autre pièce intérieure.

Elle pensa, en cet instant, qu'elle avait oublié, avant de se mettre au lit, de s'assurer si les portes étaient fermées et que même celle de l'entrée principale avait été tout juste tirée par Victorine au moment de son départ.

Tout cela ne l'eût point inquiétée, si le bruit qui l'avait réveillée ne fût devenu plus distinct et plus accentué de seconde en seconde.

Ce devait être évidemment quelqu'un qui cherchait à entrer dans la chambre qu'elle occupait.

Clémence n'était pas pusillanime; mais il y avait, dans ce fait, quelque chose d'assez anormal pour qu'elle se tint sur ses gardes et attendît, avec une sorte d'inquiétude, ce qui allait se passer.

Un mince rayon de lune, filtrant à travers la persienne, à demi fermée, devait lui permettre de distinguer la personne qui faisait ainsi chez elle violation de domicile.

Elle avait à peine eu le temps de s'abandonner à

Et quand nous parlons d'inquiétude, nous entendons qu'elle est aujourd'hui générale et qu'elle envahit tous les esprits comme toutes les âmes; elle n'épargne même pas ceux qui d'abord ont applaudi à l'expédition, et qui ne sont revenus de leur confiance irrédéchie que devant l'évidence vraiment redoutable de faits qu'ils ne peuvent nier ou méconnaître.

On en est arrivé de toutes parts à souhaiter qu'on renonce à une conquête si difficile à maintenir et si dangereuse à garder; avant peu on en fera une condition au gouvernement; et c'est alors qu'apparaîtront toutes les responsabilités d'une entreprise dont on n'a jamais exactement connu le sens et dont on ignore encore le but réel; c'est alors que la France accablée de ses répulsions vengeresses les hommes fatals qui nous ont jetés dans cette guerre stupide, qui aboutit à une paix plus détestable encore.

ENCORE LE PANTHÉON

Nos républicains sont bien embarrassés du Panthéon; ils ne savent qu'en faire. Ils ont définitivement renoncé à enlever la grande croix qui les gêne singulièrement au sommet d'un édifice laïcisé. Mais, décidément, ils ne sont pas de force.

Que sera désormais le Panthéon?

Le *Rappel* nous apprend que le ministre des beaux-arts se casse la tête pour savoir s'il assimilera le Panthéon à un musée ou si on lui conservera sa nouvelle destination de cimetière gratuit pour les républicains.

Dans le premier cas, il serait ouvert à certaines heures comme le Louvre; dans le second, on entrerait au Panthéon avec l'aide de cartes spéciales.

De cette façon, les gardiens seraient obligatoirement, mais non gratuitement peut-être, tenus d'ouvrir à tout chacun. Le peuple aurait l'entrée de son temple, à condition de payer.

Condition difficile, peut-être, mais bien plus libérale que la pratique d'aujourd'hui. En effet, le peuple souverain n'a pas le droit d'entrer dans le temple de ses dieux.

Lorsqu'il était une église, les portes étaient ouvertes au public le matin et fermées le soir. Ce monument servait à quelque chose.

Depuis que les républicains s'en sont emparés, les portes ont été fermées.

Le *Rappel* écrit dans son numéro du 27 juillet :

« Deux cent cinquante personnes en moyenne — étrangers ou provinciaux pour la plupart — viennent chaque jour pour rentrer au Panthéon, qui reste hermétiquement fermé au public. »

Pourquoi cela? Ah! pourquoi! *Sic volo, sic jubeo*, c'est la première loi de la République.

Et le Panthéon reste fermé.

En sorte que, dans les conditions actuelles, il n'y a que deux moyens sûrs d'entrer dans le Panthéon: 1° De mourir; 2° D'être un grand homme républicain.

cette réflexion, lorsque la porte s'ouvrit doucement, et livra passage à une forme blanche et élancée, que Clémence devina plutôt qu'elle ne la reconnut.

C'était Marthe qui s'avancait ainsi; mais Marthe avait l'air plus égaré qu'elle ne lui était apparue dans la journée.

Il y avait quelque chose d'effrayant dans la fixité de son regard; et le son guttural qui sortait de sa poitrine ne pouvait rassurer Clémence, qui se rappelait que la jeune fille avait perdu la raison.

Tout à coup, Marthe s'arrêta au milieu de la chambre, et Clémence entendit distinctement ces mots sortir de ses lèvres :

— Où est-elle? Dans cette chambre. On me l'a dit. C'est elle qui me l'a pris! Elle dont il a fait sa femme et qui l'a emporté là-bas, pour qu'il ne revienne plus! Oh! je veux qu'elle meure, elle, et lui arracher le cœur comme elle m'arrache le mien, pour qu'il revienne, lui, après, et que je sois sa femme, à mon tour.

Et, étendant les bras, marchant devant elle; mais dans la direction du lit, la pauvre insensée arriva tout près de Clémence et posa une main sur la figure de la jeune femme.

Un rire étrange et féroce la fit tressaillir des pieds à la tête.

— Ah! je la tiens! s'écria-t-elle, Gertrude ne m'a pas trompée cette fois. (A suivre.)

Tout mortel peut accomplir le premier point. Le second est au-dessus de quelques-uns, au-dessous d'un plus grand nombre.

Et le Panthéon reste fermé.

Nos gouvernants ne sont point à la hauteur de 93. Leurs ancêtres, quand ils chassaient de Notre-Dame la Vierge immaculée, y installaient la déesse Raison qui était en même temps la déesse Venus. Ils étaient logiciens, ceux-là.

Mais si les renards qui ont pris la place des tigres faisaient cela, ils soulèveraient encore ce qui reste d'énergie dans la France chrétienne. Ils le savent, ils le voient qu'ils ont fait une sottise, et, les élections approchant, ils se demandent non comment le réparer, car elle est irréparable pour eux, non pour nous, mais comment l'atténuer, la justifier, la motiver, la couvrir d'un prétexte acceptable, pour les gens très-nombreux que n'enivre pas la gloire républicaine de V. Hugo.

Le temple de V. Hugo, en effet, remplaçant celui de sainte Geneviève, cela ne signifie rien; pour que cet acte de vandales eût un sens, il fallait opposer symbolisme à symbolisme: à l'aurole de la vierge, à ce voile qui ne quitta jamais son front, il fallait opposer le bonnet souillé que Marianne a repris sur sa tête ignoble, après l'avoir jeté par dessus les moulins qui tournent à tous les vents de la République.

A. DUCORMIER.

On fait des préparatifs pour recevoir à Toulon, vers le 15 août, la dépouille mortelle de l'amiral Courbet. Les funérailles aux Invalides se feront vraisemblablement vers le 20.

On nous dit à ce propos que plusieurs villes de France se proposent d'envoyer une députation qui déposera sur le cercueil du vaillant soldat chrétien une croix ou une couronne portant le nom de la ville et du département.

Si cet exemple se généralise, comme nous l'espérons, le glorieux mort aura les vraies funérailles patriotiques et chrétiennes qui lui sont dues.

LES CLOUS

Sous ce titre, un journal républicain, le *National*, publie un article qui répond à l'éternelle objection des feuilles opportunistes: « Par quoi nous remplacerez-vous, si vous nous chassez du pouvoir? »

— Vous avez un clou dans votre soulier. Ce clou vous gêne, il pénètre votre peau, déchire votre chair. Vous essayez de l'enlever.

A ce moment intervient un politicien, un de ces hommes qui ont des formules prêtes pour toutes les circonstances de la vie.

— Vous voulez enlever ce clou qui vous gêne, vous fait souffrir, vous empêche de marcher?

— Oh! oui!

— Très-bien. Mais par quoi le remplacerez-vous?

Vous regardez, stupéfait, le solennel nigaud qui vous pose cette question. Vous vous demandez s'il se moque de vous, et comme son air convaincu et sérieux exclut toute idée plaisante, vous le prenez en pitié et vous lui répondez :

— Je ne remplacerai pas ce clou.

La France a dans son soulier, à cette heure, une multitude de clous, enfoncés par les soins des opportunistes, des radicaux et intransigeants. La pauvre France traîne la jambe, boite, bute à chaque pas. Il semble que le seul service à lui rendre consisterait d'abord à la débarrasser de ces pointes qui la déchirent. Le bon sens recommande, avant tout, cette simple opération, qui procurerait un immense soulagement à la patiente et lui permettrait non-seulement de marcher, mais même de se diriger vers tel ou tel but.

Mais les solutions simples et naturelles ne sont pas pour plaire aux sous-vétérinaires qui ont entrepris à forfait de rendre à la France la santé et la liberté de ses mouvements. Enlever les clous! Mais alors la France guérirait toute seule! Ne vaut-il pas mieux se ménager des visites et la vente de quelques drogues? Enlever les clous? Mais ce serait le suicide pour les sous-vétérinaires de l'opportunisme, du radicalisme! Enlever les clous? mais ils en enfouiraient

plutôt de leurs propres mains dans les pieds de la victime!

C'est pourtant par cette opération préliminaire qu'il faut commencer, et la tâche est assez lourde pour occuper, pendant quatre ans, les loisirs des députés que nous allons nommer.

Diminuer les impôts, faire des économies, mettre fin à des expéditions ruineuses et mal conduites, supprimer les dépenses inutiles, rétablir la paix des consciences, enlever au pays le sentiment du doute qui le trouble sur la stabilité de nos institutions, voilà les clous qu'il faut d'abord arracher.

Après quoi, on pourra marcher. Alors on pourra utilement rechercher s'il convient de marcher sur la tête, comme le désire M. Clémenceau, en zig-zag comme le souhaitent les opportunistes, ou sur les pieds.

Mais il faut arracher les clous, sans se demander, au préalable, par quoi on les remplacera.

La Ligue avait annoncé que le général Thibaudin était l'auteur du pamphlet contre l'armée intitulé: *Pourquoi la France n'est pas prête*. Le général Thibaudin déclare qu'il est étranger à la brochure intitulée: *Pourquoi l'armée n'est pas prête*.

Paris avait annoncé que le général Thibaudin était l'auteur d'une brochure intitulée: *La prochaine guerre*, sorte de décalogue de la bataille de Dorking. Le général Thibaudin dément. Et on dit en effet que la brochure ne se nomme plus: *La prochaine guerre*, mais: *La revanche*. Mais le titre est changé. Et pour être complet, M. Thibaudin devrait dire qu'il est étranger à: *La revanche* comme à: *La prochaine guerre*, à la brochure: *Pourquoi la France...* aussi bien qu'à la brochure: *Pourquoi l'armée...* C'est ce que M. Thibaudin ne fait pas et, les souvenirs de Mayence aidant, on peut tenir peu de compte des démentis nougés de M. Thibaudin.

ENCORE LES BATAILLONS SCOLAIRES.

On lit dans le dernier numéro de la *France militaire*:

« Deux Jésus! nous ne nous attendions pas à recevoir, au sujet de notre dernier article sur les bataillons scolaires, tant de lettres encolérées. Puisque l'on nous y force, nous reviendrons sur le défilé de ces bataillons à Paris, le 4 juillet dernier.

» La presse parisienne a décerné un éloges unanime au défilé des bataillons scolaires devant la statue de la République.

» Certes, cet éloge était plutôt commandé par l'entraînement patriotique que par une appréciation exacte et indépendante.

» Il est fâcheux d'habituer des personnes des enfants surtout, à une louange sans retenue.

» De fait, le défilé des bataillons scolaires a été médiocre: l'alignement était défectueux, le second rang serrait mal, l'air opposé au guide se refusait, le placement des armes laissait un peu trop à désirer, beaucoup de chefs de peloton n'étaient pas à leur place, les serre-files, les innombrables serre-files, se tenaient fort mal, n'étaient pas alignés et ne serraient pas sur le deuxième rang.

» Nous disons: innombrables. On en jugera. Chaque compagnie de bataillon scolaire a quatre adjudants, quatre sergents-majors, huit sergents, outre seize caporaux qui sont dans le rang.

» Quel amour insensé du galon!

» Pour résumer notre appréciation sur le défilé des bataillons scolaires, nous dirons que la correction faisait absolument défaut.

» Au moment de la formation des bataillons scolaires, nous nous sommes énergiquement prononcé en faveur d'une organisation que nous jugeons très-heureuse; mais nous pensions que les bataillons scolaires demeureraient ce qu'ils doivent être: une école, et non un prétexte à spectacle.

» Un de nos amis nous écrit qu'il y a trois semaines, il a eu la douleur de voir en Alsace les jeunes enfants exercés à la manœuvre militaire. En Allemagne, — nous ne ferons pas à l'Alsace la suprême injure de la considérer comme partie intégrante de l'Allemagne, — il n'est point fait étalage de cette instruction. Elle se donne dans la cour de l'école; le pédagogue allemand exploite le drill dans sa plus extrême simplicité.

» Certes, il eût été sage de la part des Français de ne pas dépasser le but assigné

qui a recommandé la formation des bataillons scolaires.

Aujourd'hui, il est trop tard, il est même impossible de revenir sur le passé. La population parisienne réclame, comme un amusement qui lui est dû, cette exhibition de ses enfants jouant au militaire.

Paris et la France oublient trop volontiers que le véritable patriotisme est silencieux, qu'il se recueille. Le patriotisme mis en étalage est toujours suspect. Il nous serait, hélas! trop facile de fournir des preuves accablantes contre ceux qui font, du patriotisme à grosse caisse, une fructueuse exploitation.

Mais, puisque le sentiment national, entraîné par l'exubérance de son patriotisme, ne peut se passer, dans ses fêtes, des bataillons scolaires, efforçons-nous au moins de leur faire mériter l'honneur consenti.

Soignons et perfectionnons l'instruction et l'éducation militaires de nos bataillons scolaires; prenons exemple sur ces petits cadets, que les cantons helvétiques savent louer avec une juste modération.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 juillet.

La liquidation commencée à Londres à l'avantage des baissiers. Il est difficile de trouver le motif de ce revirement qui ramène les Consolidés à 99 1/2.

Nos rentes sont indécises, mais les achats du comptant se maintiennent: le 3 0/0 à 81, le 4 1/2 à 110.30.

L'action du Crédit Foncier est ferme à 1.320. Il y a 100 à 150 fr. à gagner d'ici la fin de l'année en rachetant ce titre.

Les Obligations Communales 1880 auront un tirage et un lot de 100.000 fr. le 5 août prochain.

La souscription de l'Ouest-Algérien est plusieurs fois couverte, ainsi que nous l'avons fait prévoir. C'est un légitime succès pour la Société Générale qui a déjà si bien opéré le classement des obligations de l'Est-Algérien. Comment l'épargne ne donnerait-elle pas toute sa faveur à des obligations garanties par l'Etat?

Les nouvelles obligations des Chemins de fer Autrichiens introduites aujourd'hui à la Bourse par la Banque de Paris et des Pays Bas, au cours de 376.25, ont fait immédiatement 1 fr. de prime et sont cotées à 377.25.

Le grand événement du jour c'est l'émission de l'Empire Egyptien 3 0/0 garanti par l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche Hongrie, la France, l'Italie et la Russie, en vertu de la convention du 8 mars 1883.

La souscription sera ouverte le 30 juillet chez MM. Rothchild frères, à Paris, Londres, Francfort et Berlin.

Les obligations sont de 2.500 fr.; elles sont émises à 2.406.50. On paie 126 fr. en souscrivant. Elles rapportent 75 fr. d'intérêt payables par moitié le 1^{er} septembre et le 1^{er} mars.

Un coupon intérimaire de trois mois d'intérêt sera payé le 1^{er} septembre 1885.

C'est du 3 0/0 à 93.50. Ce haut prix s'explique par la garantie collective de grandes puissances européennes. Le nouveau 3 0/0 égyptien est dès à présent à la première valeur du monde.

On s'inquiète beaucoup du Panama. L'assemblée de demain sera décisive. Tant de futes ont été commises qu'il faut maintenant procéder à une enquête sérieuse. Il n'y a plus d'argent. Les travaux récents ne représentent pas la dixième partie des dépenses.

Il est indispensable de faire la lumière. Les questions de personnes doivent être écartées. Dans une affaire de milliards peuvent être engloutis en pure perte, il ne faut pas s'arrêter à de mesquines considérations. Les véritables actionnaires demandent une enquête. L'heure n'est-elle pas venue?

Les actions des Chemins de fer français sont sans danger: le Nord à 1.610, l'Ouest à 860, l'Est à 1.215, l'Orléans à 1.340, le Midi à 1.155.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

A la fin de l'article qui a paru dans notre numéro d'hier sous la signature de M. Paul Proust, il est fait cette citation:

« Soit plutôt maçon (ou peintre) et c'est votre métier. »

Après cela, plusieurs de nos lecteurs pourraient croire qu'un peintre, cachant son nom sous le pseudonyme de Nicolas Patachon, nous a adressé les derniers articles portant cette signature.

Nous pouvons entièrement les détromper et leur affirmer que jamais, dans la polémique des Tramways, aucun peintre ne nous a écrit à ce sujet.

Une personne qui s'est crue visée par la note parus hier, nous prie d'ajouter ces quelques mots:

« M. Proust ferait bien de se mieux renseigner avant de faire tomber le doute sur l'auteur des articles Patachon, qu'il s'adresse à lui directement. »

SAUMUR.

Hier soir, vers 6 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est déclaré rue de la Croix-Verte, 46, chez M^{me} veuve Chuche.

Cette femme était absente: avant de sortir, elle avait couvert son feu avec des coquilles de noix. Peu à peu le feu s'éprit et les flammes se communiquèrent à d'autres coquilles qui se trouvaient dans la chambre, puis de là au lit, aux rideaux et à la fenêtre. La charpente commençait à brûler lorsque plusieurs jeunes gens, passant auprès de la maison, aperçurent des flammes. Ils ouvrirent la porte et jetèrent de l'eau sur le foyer de l'incendie.

Sous les ordres de M. Hubert, capitaine des pompiers, la pompe de la Croix-Verte fut mise en batterie et bientôt on fut maître du feu.

Tout ce que contenait la chambre de M^{me} Chuche a été brûlé. Malheureusement les pertes ne sont couvertes par aucune assurance.

LE PHYLLOXERA DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Le phylloxéra vient d'être officiellement constaté dans plusieurs communes du canton de Gennes, notamment dans celles de Trèves-Cunault.

D'autre part, il nous revient que des taches phylloxériques ont été observées dans la commune d'Antoigné, canton de Montreuil-Bellay.

L'arrondissement de Saumur est menacé d'être entièrement envahi dans un court délai. (Petite France.)

ANGERS.

La grâce de Courtin. — Aujourd'hui mercredi, à 4 heures 1/2, en audience solennelle de la Cour d'appel d'Angers, seront lues, en présence de Courtin, ses lettres de grâce.

Tramways d'Angers. — La ville d'Angers a traité avec la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord, pour la rétrocession du réseau de tramways dont elle sollicite la concession depuis plusieurs années. L'administration supérieure est saisie. Il y a lieu d'espérer que le décret déclaratif d'utilité publique, portant en même temps concession et rétrocession du réseau, sera rendu dans un délai peu éloigné.

Cour d'assises de Maine-et-Loire. — Le rôle est très-peu chargé pour la session qui s'ouvrira lundi prochain.

Six affaires seulement sont inscrites, dont 5 attentats à la pudeur.

Une affaire d'infanticide, des environs de Segré, a été renvoyée à une autre session, pour complément d'instruction.

On annonce la mort de M. Paul Marchegay, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire. Frappé depuis plus d'un an par une paralysie progressive, mais lui laissant intacte sa haute intelligence, il vient de succomber à l'âge de soixante-treize ans, dans son manoir des Roches-Baritaud, non loin de Chantonay. Sa mort a été douce et entourée de toutes les consolations chrétiennes.

VENDÔME.

Concours musical. — Les habitants de Vendôme font de sérieux préparatifs pour le concours musical du 23 août.

Jusqu'à présent, 59 musiques y prendront part.

Il est aussi question d'organiser des courses de vélocipèdes et des régates. Il est désirable qu'il y ait autant d'entente que pour l'organisation du festival.

PROFANATION D'UNE EGLISE PAR UN MAIRE REPUBLICAIN.

Un scandale sans nom s'est produit à Mézières (Ille-et-Vilaine), à l'occasion du 14 juillet.

L'église de cette petite localité a vu sa porte forcée, son sanctuaire envahi par une bande de manifestants, à la tête desquels se trouvait M. Divel, maire et conseiller général républicain.

Si nous en croyons les renseignements fournis, une véritable orgie aurait eu lieu de la part de ces sans-culottes ivrognes,

transformant le temple catholique en auberge mal famée; le maire, lui-même, aurait été dans un tel état d'ivresse, qu'il offrait à boire aux statues des saints et des saintes qui ornent les murs!

Singulière coïncidence, le bataillon scolaire de Saint-Aubin-du-Cormier se trouvait en ce moment à Mézières.

Le scandale a été tel, que M^r l'archevêque a dû mettre l'interdit sur l'église.

Et voilà les actes que provoque, chez les républicains, l'enthousiasme du 14 juillet.

Que les populations chrétiennes se rappellent ce scandale, et qu'elles sachent bien qu'elles s'exposent à la violation de leurs temples en votant pour des républicains. (L'Éclair.)

Pour cause d'administration, la deuxième réunion de Courses de Verrie-Saumur ne pouvant pas avoir lieu, MM. les Souscripteurs sont prévenus qu'ils pourront se présenter à la caisse du Cercle Saint-Hubert jusqu'au 1^{er} septembre, pour être remboursés de la moitié de leurs cotisations.

Nous recommandons l'excellente Huile d'olive surfine vendue à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Cette huile, achetée directement à un producteur de Nice, est garantie pure et exempte de mélanges d'huiles exotiques. — Elle est vendue 4 fr. 20 c. le 1/2 kil. et 4 fr. 15 c. par 5 kil. Prix spéciaux pour quantités plus importantes. Ne pas confondre cette huile avec celles vendues par les maisons de Salon.

ARCHÉOLOGIE

CANDES--MONTSOIREAU--FONTEVRAULT

Les journaux de Tours ont publié le compte rendu d'une séance de la Société archéologique de Touraine où son président, M. L. Palustre, résume ainsi qu'il suit l'excursion de la Société à Candès, Montsoreau et Fontevault:

« En suivant la route qui longe la Loire, nous sommes d'abord passés devant Notre-Dame des Ardilliers, dont le dôme ne fut terminé qu'en 1693; tandis que le chœur et l'une des chapelles datent de l'érection primitive, sous François I^{er}. A cette église, le cardinal de Richelieu avait fait annexer une chapelle funéraire, encore existante, dont la construction lui donna l'occasion de venir souvent à Saumur; et il en profitait pour surveiller de plus près les menées des huguenots de cette contrée.

« Un peu plus loin, nous rencontrons l'habitation de M^{me} de Montespan, le Jaguenau, bien déchu de ce qu'il fut autrefois.

« A Dampierre, nous avons pu apercevoir, un peu trop rapidement peut-être, le petit manoir, presque intact, où est morte, en 1482, Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre.

« Arrivés à Candès, nous avons parcouru avec curiosité et intérêt les nefs et les chapelles de l'admirable église. On peut y constater assez facilement les diverses réparations qui y ont été faites dans le cours des siècles, et même au temps de Louis XIV, dont on retrouve le cachet lourd et de mauvais goût dans la colonne relevée par ses ordres. Après avoir examiné avec la plus grande attention le narthex, si gracieux, qui décore l'entrée principale actuelle, et dont les niches et les voussures sont encore garnies d'un certain nombre de statues taillées sur place dans les blocs de pierre; déploré les malheureuses mutilations subies par le sanctuaire à une époque relativement récente; et pénétré dans la chapelle élevée sur l'emplacement de la chambre mortuaire du thaumaturge des Gaules, il fallut dire adieu à la collégiale et reprendre le chemin de Montsoreau.

« Là, un coup d'œil, jeté à la hâte, nous laissa le regret de ne pouvoir visiter plus en détail l'imposante masse du château, subsistant presque en entier avec ses hautes murailles, qui se baignaient, naguère, dans les eaux de la Loire, ses mâchicoulis et ses toits suraigus. Il faut cependant signaler son charmant escalier de la Renaissance, orné d'écussons en haut relief, avec inscriptions; ses salles, actuellement transformées en écuries, en granges ou en greniers, dont les plafonds à caissons ont gardé leurs

énormes poutres et leurs poutrelles travaillées.

« A Fontevault, après le déjeuner, auquel avaient été invités le sympathique maire de la localité, frère de notre Président, et l'inspecteur de la maison centrale faisant fonctions de directeur, nous commençâmes nos pérégrinations à travers les dédales inextricables de l'ancienne abbaye.

« Un compte rendu plus détaillé du reste, parlera d'une façon plus détaillée des cloîtres, de la salle capitulaire avec ses peintures murales et des inscriptions du réfectoire; de la chapelle actuelle, formée du transept et de l'abside de l'ancienne église; des tombeaux qu'elle renfermait et des fameuses statues de Henri II le meurtrier, de Richard Cœur-de-Lion, d'Isabelle d'Angoulême et d'Éléonore d'Aquitaine; des dortoirs de la détention, pris sur l'antique nef de l'église et permettant, à leurs divers étages, de voir et d'étudier de près les curieux chapiteaux historiés des colonnes et les relombées des couples, malheureusement détruites dans leurs parties supérieures, qui étaient construites sur pendentifs; de l'église et du cloître Saint-Lazare, autrefois maladrerie, aujourd'hui encore infirmerie et improprement désignée sous le nom de Saint-Robert; de la Tour d'Évrault, qui a si longtemps exercé la sagacité des archéologues et où la plus mauvaise volonté est forcée de reconnaître de simples, sinon de vulgaires cuisines; de l'église paroissiale, se parant avec orgueil de l'ancien autel de l'église abbatiale, et, enfin, de la chapelle mortuaire surmontée d'un gracieux lampadaire, muni encore des appareils nécessaires pour monter la lampe pendant la nuit. »

Faits divers.

ÉPISEDE DE LA GUERRE DE 1870-1871.

C'était en 1871, dans les Vosges, après les premiers revers de l'armée française.

Les Prussiens, qui ne respectaient rien, s'arrêtèrent dans une communauté des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, où ils passèrent quelques jours.

Le lendemain de leur arrivée, un capitaine d'infanterie de l'armée française, qui s'était évadé après avoir été fait prisonnier, se déguisa en paysan, traversa les pays envahis et vint frapper, à la tombée de la nuit, à la porte de la communauté occupée par les Prussiens.

Une religieuse se présente. Notre capitaine demande à parler à la supérieure.

— Elle n'est pas visible en ce moment. Notre officier insiste et la supérieure arrive au parloir.

— Ma Sœur, reprit celui-ci, voici trois jours que je cours sans rien trouver pour me reconforter. Par pitié, faites la charité à un officier français qui, pour se soustraire aux investigations de l'ennemi, a pris ce déguisement que vous voyez.

— Malheureux, fuyez bien vite, nous sommes environnés de Prussiens et plusieurs officiers allemands occupent notre hôpital.

Tenez, voilà quelques provisions, et priez Dieu pour nous et pour mon pauvre frère qui, comme vous, combat pour notre patrie commune.

— Ton frère... tiens, Marie, regarde: le reconnais-tu?

Et en un instant le capitaine Vincent G... serrait dans ses bras sa propre sœur, supérieure des filles de la Charité à X...

Pendant les chaleurs, le moyen le plus agréable de se désaltérer est de prendre un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'Alcool de Menthe de Ricqlès. C'est un rafraîchissement sain et hygiénique qui rend les digestions faciles, calme les migraines et dissipe les troubles nerveux, ainsi que les coliques ou tranchées abdominales qui résultent des excès de boisson et de l'abus des fruits. Nous recommandons de se méfier des imitations et d'exiger le nom de: DE RICQLÈS. Dépôts partout.

UN APPUI PRÉCIEUX.

Le corps médical a consacré la valeur et le succès de la Lotion régénératrice du Dr Saïdi en ordonnant son emploi dans le traitement de la chute des cheveux survenant après la grossesse, la fièvre typhoïde et diverses maladies de la peau; dans le traitement de la calvitie, des pellicules et autres affections du cuir chevelu.

On trouve le flacon (3 francs) à Saumur, chez M. Pichard-Roseau, parfumeur, 47, rue Nationale.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886,
UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Puits-Neuf et de la Tonnelle,
Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.
La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.
S'adresser, pour traiter, à M. COU-
TARD, père, propriétaire, place du
Petit-Thouars, ou au notaire. (648)

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le dimanche 2 août 1885, à midi
très-précis, et jours suivants s'il y a lieu,
au château de la Perrière, commune de
Saint-Cyr-en-Bourg, près Brézé, au
domicile de M. Alfred Rostaux, an-
cien négociant en vins, il sera procédé
par le ministère de M^e PINAULT, notaire
à Saumur, à la requête des syndics de
la faillite dudit sieur Rostaux, à la
vente aux enchères publiques de :

45,000 bouteilles de
Vins blancs Mousseux
ET AUTRES,

Provenant de ladite faillite.

La vente se fera par paniers de
25 bouteilles.

On paiera comptant, en plus 10 0/0
pour les frais.

PINAULT.

Etude de M^e Ch. MILLION, commis-
sair-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
Par suite de saisie-exécution

Le samedi 1^{er} août 1885, à deux
heures après midi,

A Saumur, maison Poitevin, près la
gare de l'Etat, au magasin du sieur
Alfred DUPAYS, couvreur.

Il sera vendu :

Grande quantité d'ardoises, écha-
faudage, échelles, cordages et ouil-
lage servant à la profession de cou-
vreur.

Deux fournitures de voliges et
quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0
applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
Ch. MILLION.

(650)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Sau-
mur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE
FONDS DE CHAPELLE
Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans,
n° 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic
de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou
à M^e AUBOYER. (644)

Etude de M^e PINAULT, notaire
à Saumur.

ADJUDICATION AMIABLE

En bloc ou par lots,

Vendredi 31 juillet 1885, deux heures,
étude de M^e PINAULT, notaire à
Saumur.

D'UN JARDIN

ET

TERRAIN

Propre à bâtir.

Contenant plus de 1,300 mètres,
Situés petite rue Fardeau, à Saumur, et
appartenant à M. Legué.

Facilités de paiement. (641)

Etude de M^e TAUGOURDEAU, notaire
à Montrouil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Poterie

Située à la Madeleine, commune de Cizay,

Comprenant : MAISON d'habitation
et bâtiments d'exploitation, fours,
hangar, cellier, écurie, cour, jardin,
matériel d'exploitation, terrains pro-
pres à la fabrication de pots et tuyaux
de drainage et de cheminée.

Le tout d'une contenance de 33 ares
environ.

Pour tous renseignements et traiter,
s'adresser à M^e TAUGOURDEAU, notaire.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et
49 0/0 de réduction.

A LOUER

Deux Châteaux

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser
au bureau du journal ou à M. BODIN-
CHIVERT, à Thouars.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur,
rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clien-
tèle, que d'après la baisse qui vient
de s'effectuer sur les vins, il offre de
très-bons vins rouges vieux et nou-
veaux du pays, depuis 75 francs la
barrique, et du vin blanc depuis 50
francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en
plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

LE MONDE

Compagnie d'Assurances contre l'In-
cendie et sur la Vie, capital 40
millions, réserves 37 millions.

ON DEMANDE des agents dans
les chefs-lieux de canton. S'adresser
à M. GUEBRIER, 17, boulevard des
Pompiers, Angers. (574)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

M^a de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement
de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

AVIS

DUPAYS - REMOND, ferblantier-
lampiste, a l'honneur d'informer sa
clientèle que, par suite d'agrandisse-
ments, il a transféré ses MAGASINS et
ATELIERS rue du Portail Louis, 29.

On trouvera désormais chez lui un
assortiment complet de tous les Ar-
ticles de ménage, lampisterie, lampes,
suspensions, couverts de métal, s.-aux
hygiéniques, etc., etc. (642)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'il reçoit des
cidres de première qualité, supérieurs
à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce
jour, qui se conserveront pendant les
grands chaleurs. Livraison par bar-
rique et petit fût — Vins blancs et
rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne
et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau
jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me}
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des
Capucins.

CANOT à Vendre

S'adresser AUX BAINS CIVILS.

A VENDRE

PETITE CALÈCHE

A un cheval

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Très-beau CHIEN couchant,
parfaitement dressé pour la chasse.

S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX,
à Montfort. (629)

Offres et Demandes

ON DEMANDE à acheter CHIEN
d'arrêt, poil ras, ayant un caractère
n° 2, une grosse tête et la queue
courte. Inutile offrir autre espèce.
S'adresser au bureau du journal
initiales P. A. (236)

ON DEMANDE chez M. E. Mignon
marchand de fers à Saumur :
1° Un jeune homme pour
apprendre le commerce ;
2° Un garçon pour conduire les
chevaux.
Inutile de se présenter sans de
bonnes références. (235)

UN HOMME demande une place
de camionneur dans une maison
de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Sa-
umur demande un garçon de
magasin.

La maison P. FOUCHER, à Sa-
umur, demande un apprenti pour
la Bonneterie Mercerie. (234)

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
Fr.
par par
mois mois
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1885.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	81 07	81 10	Est	796 25	796 25	OBLIGATIONS.			Gas parisien	516	215
3 % amortissable	82 70	82 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1241 25	1241 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	517	Est	379 75	380
3 % (nouveau)	81 40	81 40	Midi	1155	1155	— 1865, 4 %	525	525	Midi	379 25	379 75
4 1/2 %	107	107	Nord	1610	1608 75	— 1869, 3 %	464 50	469	Nord	389 75	388
4 1/2 % (nouveau)	110 30	116 35	Orléans	1337 50	1340	— 1871, 3 %	393 50	394	Orléans	384	380
Obligations du Trésor	507 50	507 50	Ouest	866 25	862 50	— 1875, 4 %	519	516 50	Ouest	379	379
Banque de France	5675	5075	Compagnie parisienne du Gaz	1510	1512 50	— 1876, 4 %	518 75	518 75	Paris-Lyon-Méditerranée	380	381
Société Générale	460	460	Canal de Suez	2060 25	2060	Bons de liquid. Ville de Paris	528 75	527 50	Paris-Bourbonnais	378	381
Comptoir d'escompte	998 75	995	C. gen. Transatlantique	481 25	480	Obligations communales 1879	458 50	458 50	Canal de Suez	580	580
Crédit Lyonnais	535	535				Obligat. foncières 1879 3 %	450	450			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1325	1321 25				Obligat. foncières 1883 3 %	364	363 25			
Crédit mobilier	225	227 50									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans					LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.					SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					SAUMUR - BOURGUEIL					BOURGUEIL - SAUMUR								
3 heures 3 minutes du matin, express-poste.					Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)					Saumur	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil	8 17	10 09	6 10	8 54
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.					Chacé	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 08	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	10 18	6 26	9 10
1 — 25 — soir,					Brézé	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		Bourgueil	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur	9 13	1 05	7 15	10 04
2 — 32 — express.					Montreuil	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39										
7 — 15 — omnibus.																												
10 — 36 — (s'arrête à Angers).																												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.					SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.					POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.					Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	
8 — 31 — omnibus.					Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 43	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	10 50	6 10	9 00	10 00		
9 — 37 — express.					Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	9 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	1 57	2 26	3 55		
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.					Lernay	7 02	8 04	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 30	4 37	8 00	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 59	3 28	4 57	6 26		
4 — 44 — omnibus.					Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 56	4 25	5 54	7 23		
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.					Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	4 02	4 31	6 00	7 29		
10 — 24 — omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																	Poitiers	10 28	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 44	5 13	6 42	8 11		

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Maire de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné,